

# Déclaration de Principe

## De la Fédération Fribourgeoise de Coopération

### *Préambule*

Créée en avril 2003, la Fédération Fribourgeoise de Coopération (FRIBOURG – SOLIDAIRE) se compose de 5 membres. Dans la perspective du développement de ses activités, FRIBOURG – SOLIDAIRE a jugé utile de se doter d'une Déclaration de Principe qui définit le cadre et les objectifs de sa contribution à la coopération au développement.

### **1. Nos buts et objectifs**

Sous le nom de « FRIBOURG – SOLIDAIRE », a été constitué une fédération d'organisations non-gouvernementales (ONG) ayant leur siège ou au moins une section dans le Canton de Fribourg. Peuvent devenir membres les organisations, à but non lucratif, qui coopèrent activement avec des partenaires dans un ou plusieurs pays en difficulté. Leurs activités doivent contribuer à la paix, à la justice sociale, à la promotion des droits humains et au développement durable ou se consacrer à l'information du public sur ces questions à l'échelle internationale. FRIBOURG – SOLIDAIRE veut également favoriser le flux d'information et les liens de solidarité entre les grandes organisations et les plus petites associations gérées principalement par des bénévoles. FRIBOURG – SOLIDAIRE pourra proposer aux bailleurs de fonds des projets crédibles, basés sur les compétences et l'expérience de ses membres et les besoins clairement exprimés par leurs partenaires.

Parce que FRIBOURG – SOLIDAIRE prône un développement durable basé sur la justice, la dignité humaine et le respect de l'environnement, ...

- Elle participe à l'information de la société civile et des collectivités publiques sur les questions de développement qu'à la réflexion sur les stratégies de coopération.
- Elle informe le public, les bailleurs de fonds et ses membres des opérations engagées.
- Elle soutient ses membres dans leurs programmes de coopération au développement en appui à des projets ou à des partenaires.
- Elle favorise les échanges entre ses membres.
- Elle encourage les collectivités publiques à soutenir le développement de manière décentralisée.

### **2. Nos valeurs, notre éthique**

Sous ce chapitre, FRIBOURG – SOLIDAIRE souhaite énumérer les valeurs qui mobilisent ses membres et son action fédératrice.

La paix, la justice et la démocratie sont la base du travail de développement. Le respect des diversités, des identités culturelles et spirituelles et la protection des ressources naturelles sont essentiels à une politique de la coopération. Une attention particulière aux populations démunies et aux exclus ainsi que la promotion de l'équilibre entre hommes et femmes sont des objectifs prioritaires. La promotion du partenariat, le développement durable, un meilleur équilibre des rapports mondiaux ainsi qu'une cohérence dans l'action sont les éléments fondamentaux de nos activités.

### **3. Nos domaines d'intervention**

Développement rural et urbain  
Agriculture  
Environnement / ressources naturelles  
Lutte contre la désertification

Production / Commerce équitable  
Education / formation  
Santé / hygiène / planning familial  
Culture  
Emploi

Information / médias  
Promotion de la femme  
Droits humains

Promotion de la Paix

Cette liste n'est pas exhaustive

#### **4. Nos axes de travail**

La coopération, plus qu'un simple transfert de fonds ou de technicité de pays riches à pays pauvres, est aussi un courant d'échanges de toutes natures entre partenaires. Elle doit favoriser une prise de responsabilités par les populations elles-mêmes.

C'est pourquoi nous voulons promouvoir:

Le respect des valeurs humaines et spirituelles  
Le partenariat  
L'auto promotion  
Le développement de la société civile  
La décentralisation  
Une approche programme tant sectorielle que géographique  
La mise en réseau  
L'utilisation de technologies appropriées  
Le soutien à l'économie informelle  
Le crédit et les formes d'épargne et de financement alternatives  
Les petites et moyennes entreprises  
La formation  
Le renforcement institutionnel  
La planification, le suivi et les évaluations des projets

#### **5. L'information**

FRIBOURG – SOLIDAIRE, en tant qu'élément fédérateur des acteurs du développement, veut promouvoir et diffuser une meilleure information sur les questions de développement. Un travail de coopération et de développement passe par une amélioration des connaissances et appréciations réciproques des problèmes, des enjeux et des réalités socioculturelles. Une information crédible et complète des collectivités publiques permettra à moyen terme de

renforcer les ONG et d'augmenter les fonds nécessaires à leurs actions, elle contribuera à développer des relations équitables entre les peuples.

## **6. Nos partenaires**

Les organisations membres

Les fédérations ou regroupement d'ONG en suisse et à l'étranger

Les organisations d'appui aux ONG

Les organisations populaires (communautés de base, de quartier, de villages, etc.)

Les organisations de volontariat à la coopération au développement

Les coopératives

Les syndicats

Les services publics et collectivités publiques

Le Canton de Fribourg

Les communes fribourgeoises

La Confédération Suisse

Les fondations et institutions privées suisses

Les universités et autres centres de formation

Les communautés religieuses

Les organisations membres de FRIBOURG – SOLIDAIRE adhèrent aux principes énoncés ci-dessus et s'engagent à déployer tous leurs efforts pour les faire partager à leurs membres et les traduire dans leurs projets comme dans leur sphère d'influence.

*Texte approuvé à l'unanimité de l'Assemblée Générale constitutive à Fribourg le 03 avril 2003.*